

La meilleure insertion des diplômés de DUT à 18 mois éclipse par la baisse du taux à 30 mois

En 2017, 47 500 étudiants ont été diplômés de DUT à l'université, 91 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois suivants. Parmi ceux entrés dans la vie active après l'obtention du DUT, 90 % occupent un emploi au 1^{er} décembre 2019. Par rapport à la promotion 2016 et malgré une hausse à 18 mois, le taux d'insertion laisse apparaître une baisse de 1,4 point à 30 mois. En revanche, la qualité moyenne des emplois s'améliore, les diplômés 2017 occupent plus souvent que leurs prédécesseurs un emploi stable et de niveau cadre ou professions intermédiaires à 18 et 30 mois. Les inégalités restent toutefois importantes entre diplômés, en particulier selon la spécialité disciplinaire ou le genre.

Une hausse du taux d'insertion à 18 mois, une baisse à 30 mois

Les diplômés de DUT en 2017 ont en majorité poursuivi leurs études à l'issue de l'obtention du diplôme (91 %). Après une légère baisse l'année précédente, le taux de poursuite d'études de la promotion 2017 est comparable à celui de la promotion 2015.

Le taux d'insertion professionnelle des diplômés 2017 entrés directement sur le marché du travail s'élève à 88 % à 18 mois et à 90 % à 30 mois. La hausse du taux à 18 mois confirme la nette amélioration observée à cette date ces dernières années. En revanche, le taux d'insertion à 30 mois baisse de 1,4 point par rapport à la promotion 2016.

Cette baisse du taux d'insertion à 30 mois est consécutive à celle observée pour les diplômés en Sciences-Technologies-Santé (STS, -2,0 points) et pour les diplômés en Droit-Economie-Gestion (DEG, -1,1 point). Le taux d'insertion des diplômés en DEG est désormais supérieur à celui des diplômés en STS. Pour les diplômés en Sciences humaines et sociales (SHS), le taux d'insertion progresse légèrement à 30 mois (84 %), après un net progrès à 18 mois, mais reste nettement inférieur à celui des diplômés en DEG et STS.

Taux de poursuite d'études et d'insertion des diplômés de DUT (en %) et évolution (en point)

Cursus et domaines disciplinaires	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle	
		à 18 mois	à 30 mois
Droit-Economie-Gestion (DEG)	92 (+1)	89 (+0,5)	92 (-1,1)
Sciences Humaines et Sociales (SHS)	85 (-1)	83 (+6,9)	84 (+0,5)
Sciences -Technologies-Santé (STS)	91 (+1)	90 (+1,4)	91 (-2,0)
Moyenne DUT	91 (+1)	88 (+1,8)	90 (-1,4)

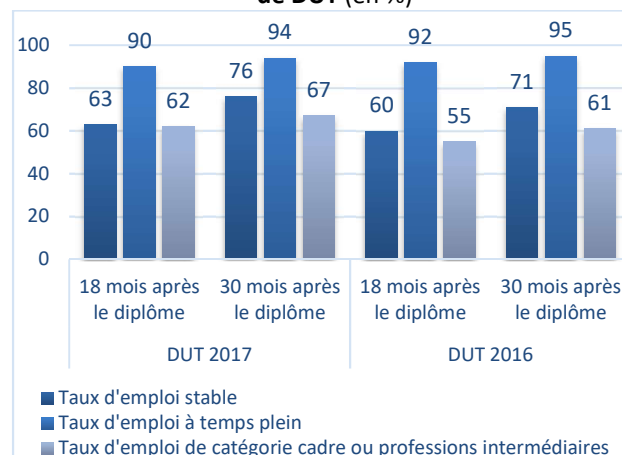
Lecture 91 % des diplômés 2017 de DUT poursuivent des études dans les deux ans. Parmi celles et ceux qui intègrent le marché du travail, 90 % sont en emploi 30 mois après la validation du diplôme.

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de DUT en 2017.

Moins d'emplois à 30 mois mais de meilleure qualité

À l'instar des diplômés de Master et de Licence professionnelle, c'est le taux d'emploi stable qui augmente le plus entre 18 et 30 mois après le diplôme (+13 points). Il s'élève à 76 % en fin de période, contre 71 % pour la promotion précédente.

Évolution des conditions d'emploi des diplômés de DUT (en %)



Emploi stable* : CDI, fonctionnaire, profession libérale ou indépendant.

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de DUT en 2017.

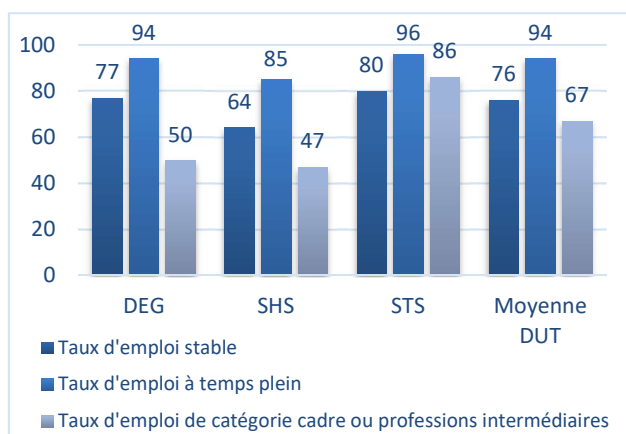
En dépit de la baisse du taux d'insertion à 30 mois, les diplômés de DUT bénéficient d'une amélioration de leurs conditions dans l'emploi à 18 et 30 mois. Celle-ci ne se limite pas au seul indicateur de stabilité de l'emploi. En effet, le taux d'emploi de niveau cadre et professions intermédiaires progresse nettement pour s'établir respectivement à 62 % à 18 mois (+ 7 points) et 67 % à 30 mois (+6 points). La progression du taux d'emploi stable par rapport à la promotion précédente est également visible à 18 mois (63 %, + 3 points). Seul le taux d'emploi à temps plein est en léger recul pour les diplômés 2017 (94 % à 30 mois). Toutefois, les inégalités de genre demeurent parfois importantes pour les diplômés de DUT au sein d'un même domaine disciplinaire comme sur la part des emplois

de niveau cadre ou professions intermédiaires pour les diplômés en SHS (+23 points en faveur des hommes).

Une qualité variable selon le domaine disciplinaire

Les conditions d'emploi à 30 mois varient suivant le domaine disciplinaire du DUT obtenu en 2017. Les diplômés en SHS profitent des conditions les plus favorables. 80 % occupent un emploi stable (+ 5 points par rapport à la promotion 2016) et leur taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires à 86 % (+ 4 points).

Conditions d'emploi des diplômés de DUT en emploi selon le domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de DUT en 2017.

En comparaison, les débouchés professionnels au niveau cadre ou professions intermédiaires sont plus restreints pour les diplômés en DEG et SHS (respectivement 50 % et 47 %) mais en nette augmentation par rapport à la promotion 2016. Le taux d'emploi stable a également fortement progressé dans ces domaines à 30 mois (+ 7 points et + 5 points). Toutefois, les emplois occupés par les diplômés de SHS sont moins souvent stables (64 %) et à temps plein (85 %) en comparaison des diplômés de DEG.

Les rémunérations progressent à 18 et 30 mois

Le salaire net mensuel médian des diplômés de DUT incluant les primes s'élève à 1 600 euros à 30 mois contre 1 500 euros à 18 mois. Ainsi la rémunération médiane des diplômés 2017 30 mois après l'obtention du DUT est en moyenne de 7 % supérieure à celle à 18 mois. L'évolution salariale est variable suivant le domaine disciplinaire. Les diplômés en DEG profitent d'une évolution un peu plus forte (+9 %). À 30 mois, les rémunérations médianes s'échelonnent de 1 370 euros nets mensuels pour les diplômés en SHS à 1 700 euros nets en STS.

Progression du salaire net mensuel médian à temps plein

Cursus et domaines disciplinaires	Salaire net mensuel médian (en euros)		Évol.
	à 18 mois	à 30 mois	
DEG	1 440	1 570	+9 %
SHS	1 330	1 370	+3 %
STS	1 600	1 700	+6 %
Moyenne DUT	1 500	1 600	+7 %

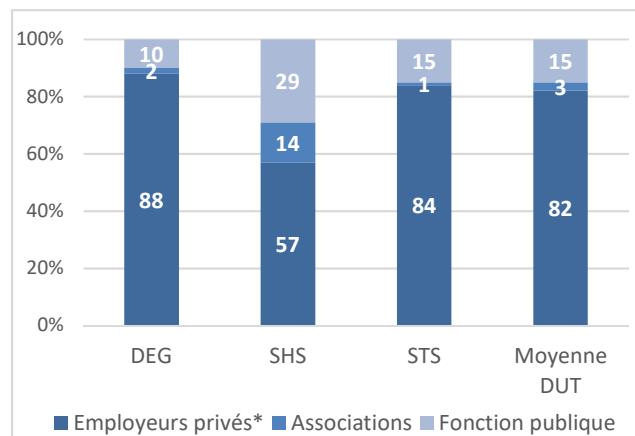
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de DUT en 2017.

Tous domaines disciplinaires confondus, les diplômés 2017 perçoivent 30 euros de plus en médiane à 18 mois et à 30 mois en comparaison de la promotion 2016. Les inégalités salariales à 30 mois se creusent entre domaines disciplinaires, les diplômés en SHS pâtissent d'une baisse de leur niveau de rémunération. À l'instar du niveau de qualification des emplois, les inégalités liées au genre restent visibles sur le niveau des rémunérations médianes mensuelles (-220 euros à 30 mois pour les femmes).

Des débouchés principalement dans le secteur marchand

Le secteur marchand pourvoie une large majorité des emplois occupés par les diplômés de DUT au 1^{er} décembre 2019 (82 %). La fonction publique représente en moyenne 14 % des emplois et le secteur associatif, 4 %. Toutefois, dans le domaine des SHS, la fonction publique et le secteur associatif sont des débouchés importants et concentrent respectivement 28 % et 18 % des emplois occupés en 2019.

Répartition des diplômés en emploi par type d'employeur 30 mois après le diplôme (en %)



Employeurs privés* : regroupent les entreprises (privées et publiques), les indépendants, les professions libérales, les particuliers, etc.

Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de DUT en 2017.

Boris Ménard
MESRI-SIES

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômés de master, de licence professionnelle et de DUT à l'université, coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et administré par les universités.

Population interrogée : enquête individuelle et exhaustive des diplômés des universités françaises de France métropolitaine et DOM, (hors université Paris Dauphine) ayant obtenu un diplôme de DUT en 2017, de nationalité française et de moins de 30 ans, inscrits en formation initiale, hors poursuite ou reprise d'études dans les 2 ans. L'enquête a été menée de décembre 2019 à septembre 2020.

Modalités d'enquête : la collecte des universités est multimode (courriel, téléphone, courrier). Le taux de réponse exploitable pour les diplômés de DUT est de 49 %. Les données sont corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

Pour plus d'informations et retrouver l'ensemble des résultats par discipline de formation et par université :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/